



Association
Internationale
Francophone des
Intervenants auprès des
familles séparées

AIFI

Bonjour,

Nous vous adressons ce message, car nous souhaitons vous inviter à renouveler votre adhésion ou éventuellement à adhérer, pour l'année 2017, à l'AIFI, Association Internationale Francophone des Intervenants auprès des familles séparées, que vous soyez juriste, psychologue, intervenant social, médiateur familial,...

L'A.I.F.I. vise plusieurs objectifs :

- Promouvoir les modes constructifs de résolution des conflits familiaux;
- Procurer un forum d'échanges et d'idées aux intervenants sociaux et judiciaires œuvrant auprès des familles séparées et recomposées;
- Offrir des lieux de réflexion afin que ces intervenants puissent développer une action concertée auprès des familles séparées;
- Créer un réseau international entre ces divers intervenants pour favoriser le transfert de connaissances et d'expertise.

Plusieurs avantages s'offrent aux membres de l'A.I.F.I., dont :

- Le site Web réservé aux membres : www.aifi.info, contenant toutes les informations sur l'association ainsi que divers documents produits par l'AIFI (formations, séminaires, résultats de recherche, programme de divers événements, etc.);
- Le Bulletin d'information LIAISON AIFI : il y a une publication, 5 fois par an, vous serez averti de la sortie par courriel et vous pourrez le consulter sur le site web et le télécharger;
- La revue scientifique : vous serez également averti de sa sortie par courriel, deux fois par année; elle est diffusée en version électronique;
- Des tarifs réduits pour votre participation aux différentes activités de formation de l'association, dont le colloque international bi-annuel de l'AIFI se tenant les années impaires, en alternance dans les différents pays francophones. En 2017, le colloque aura lieu à Bruxelles;
- Une liste de tous les membres de l'association, leur profession ainsi que leurs coordonnées courriel, afin de partager vos préoccupations ou discuter avec les autres membres provenant de divers pays;
- La participation aux activités diverses proposées dans votre pays (groupe de travail, formation, etc.).

Pour les personnes physiques, le coût de l'adhésion est de 140 \$ CAD ou de 100 € pour les Européens.

Pour les membres suisses, les frais de transfert seront ajoutés au montant de la cotisation.

Pour les pays hors Europe et Amérique du Nord, la cotisation est de 20 €.

Pour les personnes morales, sous réserve d'approbation par le c.a. AIFI de leur candidature, deux personnes physiques devront être identifiées. Le coût de l'adhésion est alors de 280 \$ CAD ou de 200 € pour les Européens.

Modalités d'adhésion :

Pour les personnes du Canada, d'une part remplissez le formulaire d'adhésion ci-joint ou en ligne sur le site web et d'autre part expédiez votre chèque en dollars canadiens, au secrétariat de l'A.I.F.I.

Pour les personnes européennes, d'une part remplissez le formulaire d'adhésion en ligne sur le site web et d'autre part payez par virement bancaire sur le compte indiqué dans le formulaire. Pour les personnes suisses, merci de prendre les frais bancaires à votre compte.

En espérant vous compter parmi nos membres,



Marianne Souquet, secrétaire de l'AIFI
10 janvier 2017

AGENDA DE NOS PROCHAINES ACTIVITÉS :

Le 1^{er} mars 2017, séminaire à Québec (ville), sur le projet PCR (Parentalité-Conflit-Résolution). Voir le site web AIFI pour consulter le programme et vous inscrire.

Les 19 et 20 mai 2017, 8^e colloque international de l'AIFI, à Bruxelles, sur le thème « Faire famille ». Le colloque sera précédé d'une journée de formation et d'une journée portes ouvertes. Le pré-programme est consultable sur le site web AIFI ; le programme définitif et le bulletin d'inscription le seront dans le courant du mois de février.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter:

Secrétariat AIFI
445, boulevard Saint-Laurent, 5^e étage, Montréal, Québec, Canada H2Y
3T8 Téléphone : 514- 388-5219
Courriel : secretariat@aifi.info
Site web : <https://www.aifi.info>